

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00747  
Numéro SIREN : 612 029 298  
Nom ou dénomination : ENTREPRISE DE FILIPPIS

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/027644

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
..... **DE LYON**

Date : 28/08/2020

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/027644**  
n° de gestion : **1979B00747**  
n° SIREN : **612 029 298 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 28/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ENTREPRISE DE FILIPPIS  
175 Avenue des Frères Lumière 69730 GENAY

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



# **ENTREPRISE DE FILIPPIS**

## **Société par actions simplifiée**

175 avenue des Frères Lumière BP 47 69730 GENAY

**Comptes annuels au 31/12/2019**

# ENTREPRISE DE FILIPPIS

## ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019

### Bilan Actif

BILAN-ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort. /	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	471 367	307 780	163 588	163 588
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>471 367</b>	<b>307 780</b>	<b>163 588</b>	<b>163 588</b>
Terrains	18 150	-	18 150	18 150
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	594 874	526 527	68 347	117 136
Autres immobilisations corporelles	373 018	338 036	34 981	65 222
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>986 042</b>	<b>864 564</b>	<b>121 478</b>	<b>200 508</b>
Participations selon la méthode de mise en	-	-	-	-
Autres participations	183	-	183	183
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	11 542	-	11 542	13 936
Autres immobilisations financières	16 943	-	16 943	16 943
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>28 668</b>	<b>-</b>	<b>28 668</b>	<b>31 063</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>1 486 077</b>	<b>1 172 344</b>	<b>313 734</b>	<b>395 159</b>
Matières premières, approvisionnements	168 464	-	168 464	199 015
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
<b>TOTAL Stock</b>	<b>168 464</b>	<b>-</b>	<b>168 464</b>	<b>199 015</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	11 872	-	11 872	88 754
Clients et comptes rattachés	5 196 643	14 866	5 181 777	3 522 894
Autres créances	1 416 638	-	1 416 638	957 523
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
<b>TOTAL Créances</b>	<b>6 625 153</b>	<b>14 866</b>	<b>6 610 287</b>	<b>4 569 171</b>
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:				
Disponibilités	502 825	-	502 825	158 306
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>502 825</b>	<b>-</b>	<b>502 825</b>	<b>158 306</b>
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>7 296 441</b>	<b>14 866</b>	<b>7 281 575</b>	<b>4 926 492</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>8 782 519</b>	<b>1 187 209</b>	<b>7 595 309</b>	<b>5 321 651</b>

**ENTREPRISE DE FILIPPIS**  
**ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019**

**Bilan Passif**

<b>BILAN-PASSIF</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Capital social ou individuel <span style="float: right;">dont versé : 315 000</span>	315 000	315 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	-	-
Ecart de réévaluation <span style="float: right;">dont écart d'équivalence -</span>	-	-
Réserve légale	31 500	31 500
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées <span style="float: right;">dont réserve des prov. fluctuation des cours : -</span>	-	-
Autres réserves <span style="float: right;">dont réserve achat d'œuvres originales - d'artistes :</span>	-	-
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>31 500</b>	<b>31 500</b>
Report à nouveau	(184 573)	(48 777)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	144 608	(135 796)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	69 608	114 998
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>376 144</b>	<b>276 926</b>
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	936 073	486 028
Provisions pour charges	132 739	140 589
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>1 068 812</b>	<b>626 617</b>
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers <span style="float: right;">dont emprunts participatifs : -</span>	-	-
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	386 242	96 654
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 539 493	1 720 008
Dettes fiscales et sociales	1 474 064	1 227 887
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	645 207	210 724
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>5 045 007</b>	<b>3 255 273</b>
Produits constatés d'avance	1 105 346	1 162 835
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>6 150 353</b>	<b>4 418 108</b>
Ecart de conversion Passif (V)	-	-
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>7 595 309</b>	<b>5 321 651</b>

# ENTREPRISE DE FILIPPIS

## ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019

### Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2019			31/12/2018
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	4 753 153	-	4 753 153	2 186 426
Production vendue services	15 960 668	-	15 960 668	11 287 440
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>20 713 821</b>	<b>-</b>	<b>20 713 821</b>	<b>13 473 865</b>
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			20 409	42 610
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			475 057	1 005 982
Autres produits			356 172	585 923
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>21 565 459</b>	<b>15 108 380</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			8 644 560	5 007 470
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			30 551	80 216
Autres achats et charges externes			7 182 205	5 312 057
Impôts, taxes et versements assimilés			127 176	64 027
Salaires et traitements			2 400 354	2 356 056
Charges sociales			1 624 514	1 696 470
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	94 501	114 185
	immobilisations	Dotations aux provisions	-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	48 180
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		757 768	319 743
Autres charges			598 144	404 999
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>21 459 774</b>	<b>15 403 402</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>105 685</b>	<b>(295 023)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			(13 490)	318
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			297	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>297</b>	<b>-</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			3 345	3 666
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>3 345</b>	<b>3 666</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>(3 048)</b>	<b>(3 666)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>89 147</b>	<b>(298 371)</b>

# ENTREPRISE DE FILIPPIS

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019

## Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	250
Reprises sur provisions et transferts de charges	51 262	37 209
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>51 262</b>	<b>37 459</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 872	10 597
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>5 872</b>	<b>10 597</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>45 390</b>	<b>26 862</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	(10 071)	(135 713)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>21 603 528</b>	<b>15 146 157</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>21 458 920</b>	<b>15 281 952</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>144 608</b>	<b>-135 796</b>

**ENTREPRISE DE FILIPPIS**  
**Société par actions simplifiée**

175 avenue des Frères Lumière BP 47 69730 GENAY

N° SIRET : 61202929800066

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2019**

(Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées sont exprimées en euro)

- Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice
- Note 2 - Changement de présentation comptable
- Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

**Informations sur le bilan**

- Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé
- Note 5 - Etat des amortissements
- Note 6 - Dépréciations d'actifs
- Note 7 - Provisions
- Note 8 - Échéances des créances et dettes
- Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir
- Note 10 - Comptes de régularisation
- Note 11 - Capitaux propres

**Informations sur le compte de résultat**

- Note 12 - Ventilation du chiffre d'affaires
- Note 13 - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
- Note 14 - Résultat exceptionnel
- Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

**Autres informations**

- Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus
- Note 17 - Engagements de crédit-bail
- Note 18 - Effectif moyen
- Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes
- Note 20 - Rémunération des dirigeants
- Note 21 - Relations groupe et régime fiscal
- Note 22 - Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice
- Note 23 - Tableau des filiales et participations

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019. Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de faits caractéristiques remettant en cause la comparabilité des comptes.

### Note 2 - Changement de présentation comptable

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de changement de présentation comptable remettant en cause la comparabilité des comptes.

### Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement ANC n°2014-03 modifié des nouveaux règlements intervenus depuis) et aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les valeurs relatives aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques acquis.

Les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les fonds de commerce représentatifs d'actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les amortissements comptables de ces immobilisations sont pratiqués en mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

• Constructions	10 à 20 ans
• Agencements, installations	5 à 10 ans
• Matériel de chantier, matériel de transport et outillage	3 à 8 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans

L'amortissement dérogatoire comptabilisé au passif du bilan en provisions réglementées est constitué de l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal. Ce dernier est calculé à partir des durées d'usage et du mode dégressif pour les immobilisations qui y donnent droit. Les mouvements affectant les amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des provisions pour dépréciation jugées nécessaires, compte tenu de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de rentabilité et de plus-values latentes. Pour permettre de conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, les dotations et reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations, ainsi que, le cas échéant, les pertes sur ces mêmes créances sont inscrites en résultat exceptionnel. L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus ou moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

### **Stocks**

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'acquisition.  
Les stocks de produits finis sont évalués par catégorie de matériaux au coût de production.  
Des dépréciations sont constatées si le coût de revient est supérieur à la valeur probable de réalisation.

### **Créances**

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations en cas de risques de non-recouvrement.

### **Provisions pour risques et charges**

Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles concernent notamment :

- des provisions statistiques pour service après-vente, calculées sur le chiffre d'affaires travaux, pour couvrir des interventions courantes de reprise sur chantiers terminés ;
- des provisions pour réfections de chantiers ou litiges travaux, déterminées en fonction des risques spécifiques identifiés afin de couvrir les charges prévisibles résultant de désordres constatés ;
- des provisions pour pertes à terminaison sur les chantiers dont les prévisions à fin d'affaires font ressortir des résultats déficitaires ;
- des provisions pour litiges destinées à couvrir les charges probables résultant de litiges nés avant la clôture de l'exercice ;
- des provisions pour engagements en matière de médailles du travail. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle prospective dite des unités de crédits projetées.

### **Mode de dégageement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers**

Le chiffre d'affaires et le résultat des chantiers sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, définie par le plan comptable général, c'est-à-dire à partir des données prévisionnelles périodiquement révisées.

Pour les baux d'entretien, le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations.

### **Sociétés en participation**

Les travaux réalisés dans le cadre de sociétés en participation, sans moyen matériel et financier propre, donnent lieu à une intégration semi-proportionnelle : comptabilisation de la quote-part du chiffre d'affaires et des charges revenant à chacun des associés.

### **Appréhension des résultats des filiales sous forme de sociétés de personnes**

Les quotes-parts de résultat des sociétés de personnes n'ayant pas opté à l'impôt sur les sociétés sont comptabilisées chez leurs associés lors de leur année de réalisation.

Pour les sociétés de travaux ou de carrières, ces quotes-parts sont portées en produits ou en charges financières selon qu'il s'agit de bénéfices ou de pertes.

Pour les sociétés de production de matériaux (enrobage, malaxage et liants), s'agissant d'une extension de l'activité de la société, les quotes-parts de résultat sont comptabilisées dans la rubrique "opérations en commun" du compte de résultat de la société.

### **Plans d'actionnariat salarié**

La société applique les dispositions comptables (CRC 2008-15) et fiscales relatives au traitement des avantages associés aux plans d'actionnariat salarié en vigueur dans le groupe Vinci, en particulier celles qui concernent les plans de distribution d'actions et plans d'épargne Groupe.

En cas d'attribution d'actions de performance aux employés, lorsqu'une charge devient probable, une charge à payer est comptabilisée linéairement sur la durée du plan car il conditionne l'attribution à la présence du salarié.

### **Crédits d'impôt**

La société applique les dispositions comptables de l'ANC dans sa note d'information du 11 janvier 2011, relative au traitement des crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés. Ainsi; tous ces crédits d'impôts (tels le crédit d'impôt recherche -CIR, et crédit d'impôt Apprentissage) sont comptabilisés en moins de l'impôt sur les bénéfices.

### **Engagements de retraite**

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés au bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan. Il s'agit d'indemnités de fin de carrière, évaluées selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées. En particulier, ces indemnités concernent le personnel Etam et Cadre. Pour le personnel ouvrier relevant de l'activité travaux publics, ces indemnités font l'objet de paiement de cotisations à un régime de prévoyance extérieur multi-employeurs (CNPO), qui sont inscrits en charge au fur et à mesure de l'appel des cotisations.

**INFORMATIONS SUR LE BILAN**

**Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé**

La variation des immobilisations, en valeurs brutes, se présente comme suit :

	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Autres	31/12/2019
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>471 367</b>	-	-	-	<b>471 367</b>
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	471 367	-	-	-	471 367
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>970 571</b>	<b>15 471</b>	-	-	<b>986 042</b>
Terrains	18 150	-	-	-	18 150
Constructions	-	-	-	-	-
Instal. tech., outillage et mat. industriel	579 403	15 471	-	-	594 874
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	373 018	-	-	-	373 018
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. corporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>31 063</b>	-	<b>2 394</b>	-	<b>28 668</b>
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	183	-	-	-	183
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	30 880	-	2 394	-	28 485
<b>TOTAL</b>	<b>1 473 001</b>	<b>15 471</b>	<b>2 394</b>	-	<b>1 486 077</b>
<i>Dont apports :</i>					

## Note 5 - Etat des amortissements

La variation des amortissements se présente comme suit :

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2019
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>307 780</b>	-	-	-	<b>307 780</b>
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	307 780	-	-	-	307 780
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>770 062</b>	<b>94 501</b>	-	-	<b>864 564</b>
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Instal. tech., outillage et mat. industriel	462 267	64 261	-	-	526 527
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	307 795	30 241	-	-	338 036
<b>TOTAL</b>	<b>1 077 842</b>	<b>94 501</b>	-	-	<b>1 172 344</b>
<i>Dont apports :</i>					

### Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice

- calculées selon le mode linéaire	94 501	- au résultat d'exploitation	94 501
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
<b>TOTAL</b>	<b>94 501</b>	<b>TOTAL</b>	<b>94 501</b>

## Note 6 - Dépréciation d'actifs

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2019
<b>Dépréciation immo. incorporelles</b>	-	-	-	-	-
Brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation immo. corporelles</b>	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Immo. en cours	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation immo. financières</b>	-	-	-	-	-
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation en-cours et stocks</b>	-	-	-	-	-
Matières premières	-	-	-	-	-
Travaux en cours	-	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation comptes de tiers</b>	<b>63 046</b>	-	<b>48 180</b>	-	<b>14 866</b>
Clients	63 046	-	48 180	-	14 866
Groupe et associés	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>63 046</b>	-	<b>48 180</b>	-	<b>14 866</b>

**Note 7 - Provisions**

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2019
Amortissements dérogatoires	114 998	5 872	51 262	-	69 608
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>114 998</b>	<b>5 872</b>	<b>51 262</b>	<b>-</b>	<b>69 608</b>

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2019
<b>Provisions à caractère d'exploitation</b>	<b>626 617</b>	<b>757 768</b>	<b>315 573</b>	-	<b>1 068 812</b>
Service après vente (SAV)	65 600	75 000	52 100	-	88 500
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	-	-	-	-	-
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-	-	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	231 707	465 968	231 707	-	465 968
Médailles du travail	140 589	-	7 850	-	132 739
Autres litiges et risques d'exploitation	188 721	216 800	23 916	-	381 605
<b>Provisions à caractère financier</b>	-	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-	-
<b>Provisions à caractère exceptionnel</b>	-	-	-	-	-
Restructurations	-	-	-	-	-
Risques sur filiales	-	-	-	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-	-	-	-
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>626 617</b>	<b>757 768</b>	<b>315 573</b>	<b>-</b>	<b>1 068 812</b>

Les reprises de provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

	Reprises avec objet	Reprises sans objet
<b>Provisions à caractère d'exploitation</b>	<b>315 573</b>	-
Service après vente (SAV)	52 100	-
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	-	-
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	231 707	-
Médailles du travail	7 850	-
Autres litiges et risques d'exploitation	23 916	-
<b>Provisions à caractère financier</b>	-	-
Pertes de change	-	-
<b>Provisions à caractère exceptionnel</b>	-	-
Restructurations	-	-
Risques sur filiales	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>315 573</b>	<b>-</b>

## Note 8 - Échéances des créances et dettes

### Créances

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	11 542	5 574	5 968
Autres immobilisations financières	16 943	16 943	-
Créances clients	5 196 643	5 196 643	-
Personnel et comptes rattachés	7 200	7 200	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 170	1 170	-
TVA	359 571	359 571	-
Etat et autres collectivités	60 368	60 368	-
Groupe et associés	970 933	970 933	-
Débiteurs divers	17 396	17 396	-
Charges Constatées d'Avance	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 641 766</b>	<b>6 635 798</b>	<b>5 968</b>

### Dettes

	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 539 493	2 539 493	-	-
Personnel et comptes rattachés	253 443	253 443	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	314 829	314 829	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	773 128	773 128	-	-
Etat : autres impôts, taxes assimilées	132 664	132 664	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	634 258	634 258	-	-
Autres dettes	10 950	10 950	-	-
Produits Constatés d'Avance	1 105 346	1 105 346	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 764 111</b>	<b>5 764 111</b>	-	-

## Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir

### Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2019
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 649 730
Dettes fiscales et sociales	479 289
Autres dettes	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 129 020</b>

### Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	632 351
Autres créances	636 867
<b>TOTAL</b>	<b>1 269 218</b>

### Note 10 - Comptes de régularisation : Charges et Produits Constatés d'Avance

	Charges Constatées d'Avance	Produits Constatés d'Avance
Charges et produits d'exploitation	-	1 105 346
Charges et produits financiers	-	-
Charges et produits exceptionnels	-	-
<b>TOTAL</b>	-	<b>1 105 346</b>

### Note 11 - Capitaux Propres

Le capital social comprend au 31 décembre 2019 ,70 000 actions ou parts sociales au nominal de 4,50 € par actions ou parts sociales.

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2019 se présente comme suit :

Capitaux propres à l'ouverture	276 926
Augmentation de capital	
Distribution	
Variation des provisions réglementées	-45 390
Subventions d'investissement	
Résultat de l'exercice	144 608
<b>Capitaux propres à la clôture</b>	<b>376 144</b>

## INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Note 12 - Ventilation du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires concerne les activités suivantes :

	31/12/2019
Routes et infrastructures	6 034
Cadre de vie et environnement	20 707 787
Maintenance et services	
Autres	
<b>Total</b>	<b>20 713 821</b>

### Note 13 - Transactions entre parties liées

La société applique le règlement n°2014-03 de l'ANC modifié des nouveaux règlements intervenus depuis, qui précise que les transactions à mentionner en annexe sont celles qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. De plus, sont exclues, les transactions conclues entre une société mère et sa filiale, ainsi que celles conclues entre deux filiales détenues en quasi totalité par une même société mère.

Ces cas s'appliquent à la société. Par conséquent, aucune information à ce titre n'est présentée.

### Note 14 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend pour l'essentiel :

	31/12/2019
Produit net de cession immobilisations	-
Quote-part subvention d'investissement	-
Amortissements dérogatoires nets	45 390
Autres	(0)

### Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	89 147	(27 636)	61 511
Résultat exceptionnel	45 390	37 707	83 097
Participation	-	-	-
<b>Résultat comptable</b>	<b>134 537</b>	<b>10 071</b>	<b>144 608</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus

ENGAGEMENTS DONNES	Au profit des		Total
	Entreprises liées	Autres	
Cautions sur marchés		1 127 394	1 127 394
Cautions sur engagements financiers		222 634	222 634
Hypothèques et nantissements			-
Garantie solidaire des sociétés de personnes			-
Contrats de location simple (hors crédit bail)			-
Indemnités de fin de carrière		369 594	369 594
Autres engagements donnés		300 000	300 000
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>2 019 622</b>	<b>2 019 622</b>

#### Cautions sur marchés :

Les garanties données sur marchés concernent principalement les garanties de bonne fin d'exécution de travaux et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues par les clients. Lorsque des événements tels que des retards de livraison ou des litiges sur l'exécution du contrat rendent probable la réalisation du risque, celui-ci est provisionné.

ENGAGEMENTS RECUS	Accordés par		Total
	Entreprises liées	Autres	
Engagements reçus des établissements financiers			-
Hypothèques et nantissements			-
Autres engagements reçus			-
<b>TOTAL</b>	-	-	-

**Note 17 - Engagements de crédit-bail**

	Nature d'immobilisation financée par crédit-bail			
	Terrains	Constructions	Autres immo. corporelles	31/12/2019
<b>Valeur d'origine</b>				-
Amortissements cumulés exercices antérieurs				-
Amortissements de l'exercice N				-
<b>Total amortissements théoriques</b>	-	-	-	-
<b>Valeur nette</b>	-	-	-	-
Redevances payées sur ex. antérieurs				-
Redevances payées sur l'exercice N				-
<b>Total redevances payées</b>	-	-	-	-
Redevances à payer : à 1 an au plus				-
Redevances à payer : à + d'1 an et - de 5 ans				-
Redevances à payer : à plus de 5 ans				-
<b>Total redevances restant à payer</b>	-	-	-	-
<b>Valeur résiduelle</b>				-
Montant pris en charge dans l'exercice				-

## Note 18 - Effectif moyen

	31/12/2018	31/12/2019
Cadres	10	10
Employés et agents de maîtrise	14	16
Ouvriers	41	39
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>65</b>

## Note 19 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

En application du Décret n° 2008-1487, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. La société est en effet incluse dans le périmètre de consolidation de Vinci S.A., et l'annexe aux comptes consolidés de Vinci S.A. les mentionne.

## Note 20 - Rémunération des Dirigeants

Les mandataires sociaux ne sont pas directement rémunérés par la société.

## Note 21 - Relations Groupe et régime fiscal

### Forme juridique et intégration fiscale :

La société est constituée en Société par actions simplifiée

Elle est membre du groupe d'intégration fiscale Vinci S.A.. La société acquitte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

### Société consolidante :

Les comptes de la société sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la société Vinci S.A. (SIREN 552 037 806) dont le siège social se situe au 1 Cours Ferdinand de Lesseps - 92 851 Rueil Malmaison.  
Les états financiers du groupe sont disponibles sur le site internet de Vinci.

## Note 22 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

## Note 23 - Tableau des filiales et participations

Confer tableau ci-après.



**ENTREPRISE DE FILIPPIS**  
*SAS au capital de 315 000 €*  
*Divisé en 70 000 actions de 4.5 € de nominal*  
*Siège Social : 175 av. des Frères Lumière*  
*69730 GENAY CEDEX*  
*612 029 298 RCS LYON*

**PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE**

L'an deux mil vingt et le 04 mai,

Le Président de la société a, par les présentes, déclaré qu'il a procédé à une consultation écrite de l'Associé unique conformément à l'article 13 des statuts, en lui adressant :

- le rapport de gestion du Président,
- un bulletin de vote sur lequel figure le texte des résolutions proposées

L'Associé unique a répondu à cette consultation écrite par un vote favorable en retournant son bulletin de vote dans les meilleurs délais.

Le Président constate, en conséquence, que les résolutions suivantes sont valablement adoptées :

**PREMIERE RESOLUTION**  
**(Approbation des comptes)**

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve sans réserve, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, le rapport de gestion et les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 144 608,07 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé unique donne en conséquence quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

**DEUXIEME RESOLUTION**  
**(Approbation des conventions visées aux articles L227-10 et suivants du code de commerce)**

L'Associé unique constate qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

**TROISIEME RESOLUTION**  
**(Affectation du résultat et fixation du montant du dividende)**

L'Associé unique, après avoir constaté conformément aux dispositions légales, que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

## ENTREPRISE DE FILIPPIS

SAS au capital de 315 000 €  
Divisé en 70 000 actions de 4.5 € de nominal  
Siège Social : 175 av. des Frères Lumière  
69730 GENAY CEDEX  
612 029 298 RCS LYON

(en euros)	Montants Distribués	Montants éligibles à l'abattement prévus à l'art. 158-3-2° du CGI	Montants non éligibles à l'abattement prévus à l'art. 158-3-2° du CGI
Exercice 2016	394 100	394 100	-
Exercice 2017	-	-	-
Exercice 2018	-	-	-

approuve la proposition du Président concernant l'affectation du résultat et décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

(en euros)	Montant
Résultat de l'exercice	144 608,07 €
Report à nouveau antérieur	-184 572,68 €
Dotation à la réserve légale	
Dotation aux réserves statutaires	
Bénéfice distribuable	-39 964,61 €
Dividendes	
Solde affecté au report à nouveau	-39 964,61 €

Le compte Report à nouveau passe ainsi d'un solde négatif de 184 572,68 € à un solde négatif de 39 964,61 €.

### QUATRIEME RESOLUTION (Pouvoirs en vue des formalités)

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder aux formalités requises par la législation et la réglementation en vigueur.

\*\*\*\*\*

De tout ce qui précède, Monsieur Thierry EUSTACHY, Président de la société, a dressé le présent procès-verbal.

LE PRESIDENT  
Thierry EUSTACHY



**ENTREPRISE DE FILIPPIS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2019)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2019)**

A l'Associé unique  
**ENTREPRISE DE FILIPPIS**  
175 Avenue des Freres Lumiere  
69730 GENAY

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENTREPRISE DE FILIPPIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 09 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société applique la méthode dite de l'avancement pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers réalisés, tel qu'exposé en annexe. Nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existant au sein de la société, l'examen des données de gestion par chantier et la mise en œuvre de revues, avec les responsables financiers et/ou opérationnels, de contrats significatifs.
- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à son activité, et en particulier les risques sur chantiers. Notre appréciation des provisions s'est fondée sur la revue des risques identifiés et des estimations retenues, et sur un examen des événements postérieurs venant corroborer ces estimations.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 09 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Romain Bardez

# **ENTREPRISE DE FILIPPIS**

## **Société par actions simplifiée**

175 avenue des Frères Lumière BP 47 69730 GENAY

**Comptes annuels au 31/12/2019**

# ENTREPRISE DE FILIPPIS

## ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019

### Bilan Actif

BILAN-ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort. /	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	471 367	307 780	163 588	163 588
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>471 367</b>	<b>307 780</b>	<b>163 588</b>	<b>163 588</b>
Terrains	18 150	-	18 150	18 150
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	594 874	526 527	68 347	117 136
Autres immobilisations corporelles	373 018	338 036	34 981	65 222
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>986 042</b>	<b>864 564</b>	<b>121 478</b>	<b>200 508</b>
Participations selon la méthode de mise en	-	-	-	-
Autres participations	183	-	183	183
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	11 542	-	11 542	13 936
Autres immobilisations financières	16 943	-	16 943	16 943
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>28 668</b>	<b>-</b>	<b>28 668</b>	<b>31 063</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>1 486 077</b>	<b>1 172 344</b>	<b>313 734</b>	<b>395 159</b>
Matières premières, approvisionnements	168 464	-	168 464	199 015
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
<b>TOTAL Stock</b>	<b>168 464</b>	<b>-</b>	<b>168 464</b>	<b>199 015</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	11 872	-	11 872	88 754
Clients et comptes rattachés	5 196 643	14 866	5 181 777	3 522 894
Autres créances	1 416 638	-	1 416 638	957 523
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
<b>TOTAL Créances</b>	<b>6 625 153</b>	<b>14 866</b>	<b>6 610 287</b>	<b>4 569 171</b>
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:				
Disponibilités	502 825	-	502 825	158 306
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>502 825</b>	<b>-</b>	<b>502 825</b>	<b>158 306</b>
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>7 296 441</b>	<b>14 866</b>	<b>7 281 575</b>	<b>4 926 492</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>8 782 519</b>	<b>1 187 209</b>	<b>7 595 309</b>	<b>5 321 651</b>

**ENTREPRISE DE FILIPPIS**  
**ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019**

**Bilan Passif**

<b>BILAN-PASSIF</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Capital social ou individuel <span style="float: right;">dont versé : 315 000</span>	315 000	315 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	-	-
Ecart de réévaluation <span style="float: right;">dont écart d'équivalence -</span>	-	-
Réserve légale	31 500	31 500
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées <span style="float: right;">dont réserve des prov. fluctuation des cours : -</span>	-	-
Autres réserves <span style="float: right;">dont réserve achat d'œuvres originales - d'artistes :</span>	-	-
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>31 500</b>	<b>31 500</b>
Report à nouveau	(184 573)	(48 777)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	144 608	(135 796)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	69 608	114 998
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>376 144</b>	<b>276 926</b>
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	936 073	486 028
Provisions pour charges	132 739	140 589
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>1 068 812</b>	<b>626 617</b>
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers <span style="float: right;">dont emprunts participatifs : -</span>	-	-
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	386 242	96 654
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 539 493	1 720 008
Dettes fiscales et sociales	1 474 064	1 227 887
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	645 207	210 724
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>5 045 007</b>	<b>3 255 273</b>
Produits constatés d'avance	1 105 346	1 162 835
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>6 150 353</b>	<b>4 418 108</b>
Ecart de conversion Passif (V)	-	-
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>7 595 309</b>	<b>5 321 651</b>

# ENTREPRISE DE FILIPPIS

## ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019

### Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2019			31/12/2018
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	4 753 153	-	4 753 153	2 186 426
Production vendue services	15 960 668	-	15 960 668	11 287 440
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>20 713 821</b>	<b>-</b>	<b>20 713 821</b>	<b>13 473 865</b>
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			20 409	42 610
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			475 057	1 005 982
Autres produits			356 172	585 923
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>21 565 459</b>	<b>15 108 380</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			8 644 560	5 007 470
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			30 551	80 216
Autres achats et charges externes			7 182 205	5 312 057
Impôts, taxes et versements assimilés			127 176	64 027
Salaires et traitements			2 400 354	2 356 056
Charges sociales			1 624 514	1 696 470
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	94 501	114 185
	immobilisations	Dotations aux provisions	-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	48 180
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		757 768	319 743
Autres charges			598 144	404 999
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>21 459 774</b>	<b>15 403 402</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>105 685</b>	<b>(295 023)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			(13 490)	318
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			297	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>297</b>	<b>-</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			3 345	3 666
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>3 345</b>	<b>3 666</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>(3 048)</b>	<b>(3 666)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>89 147</b>	<b>(298 371)</b>

# ENTREPRISE DE FILIPPIS

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019

## Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	250
Reprises sur provisions et transferts de charges	51 262	37 209
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>51 262</b>	<b>37 459</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 872	10 597
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>5 872</b>	<b>10 597</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>45 390</b>	<b>26 862</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	(10 071)	(135 713)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>21 603 528</b>	<b>15 146 157</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>21 458 920</b>	<b>15 281 952</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>144 608</b>	<b>-135 796</b>

**ENTREPRISE DE FILIPPIS**  
**Société par actions simplifiée**

175 avenue des Frères Lumière BP 47 69730 GENAY

N° SIRET : 61202929800066

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2019**

(Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées sont exprimées en euro)

- Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice
- Note 2 - Changement de présentation comptable
- Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

**Informations sur le bilan**

- Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé
- Note 5 - Etat des amortissements
- Note 6 - Dépréciations d'actifs
- Note 7 - Provisions
- Note 8 - Échéances des créances et dettes
- Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir
- Note 10 - Comptes de régularisation
- Note 11 - Capitaux propres

**Informations sur le compte de résultat**

- Note 12 - Ventilation du chiffre d'affaires
- Note 13 - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
- Note 14 - Résultat exceptionnel
- Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

**Autres informations**

- Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus
- Note 17 - Engagements de crédit-bail
- Note 18 - Effectif moyen
- Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes
- Note 20 - Rémunération des dirigeants
- Note 21 - Relations groupe et régime fiscal
- Note 22 - Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice
- Note 23 - Tableau des filiales et participations

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019. Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de faits caractéristiques remettant en cause la comparabilité des comptes.

### Note 2 - Changement de présentation comptable

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de changement de présentation comptable remettant en cause la comparabilité des comptes.

### Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement ANC n°2014-03 modifié des nouveaux règlements intervenus depuis) et aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les valeurs relatives aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques acquis.

Les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les fonds de commerce représentatifs d'actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les amortissements comptables de ces immobilisations sont pratiqués en mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

- |  |             |
|--|-------------|
| • Constructions  | 10 à 20 ans |
| • Agencements, installations                               | 5 à 10 ans  |
| • Matériel de chantier, matériel de transport et outillage | 3 à 8 ans   |
| • Matériel informatique et de bureau                       | 3 à 5 ans   |

L'amortissement dérogatoire comptabilisé au passif du bilan en provisions réglementées est constitué de l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal. Ce dernier est calculé à partir des durées d'usage et du mode dégressif pour les immobilisations qui y donnent droit. Les mouvements affectant les amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des provisions pour dépréciation jugées nécessaires, compte tenu de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de rentabilité et de plus-values latentes. Pour permettre de conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, les dotations et reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations, ainsi que, le cas échéant, les pertes sur ces mêmes créances sont inscrites en résultat exceptionnel. L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus ou moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

### **Stocks**

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'acquisition.  
Les stocks de produits finis sont évalués par catégorie de matériaux au coût de production.  
Des dépréciations sont constatées si le coût de revient est supérieur à la valeur probable de réalisation.

### **Créances**

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations en cas de risques de non-recouvrement.

### **Provisions pour risques et charges**

Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles concernent notamment :

- des provisions statistiques pour service après-vente, calculées sur le chiffre d'affaires travaux, pour couvrir des interventions courantes de reprise sur chantiers terminés ;
- des provisions pour réfections de chantiers ou litiges travaux, déterminées en fonction des risques spécifiques identifiés afin de couvrir les charges prévisibles résultant de désordres constatés ;
- des provisions pour pertes à terminaison sur les chantiers dont les prévisions à fin d'affaires font ressortir des résultats déficitaires ;
- des provisions pour litiges destinées à couvrir les charges probables résultant de litiges nés avant la clôture de l'exercice ;
- des provisions pour engagements en matière de médailles du travail. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle prospective dite des unités de crédits projetées.

### **Mode de dégagement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers**

Le chiffre d'affaires et le résultat des chantiers sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, définie par le plan comptable général, c'est-à-dire à partir des données prévisionnelles périodiquement révisées.

Pour les baux d'entretien, le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations.

### **Sociétés en participation**

Les travaux réalisés dans le cadre de sociétés en participation, sans moyen matériel et financier propre, donnent lieu à une intégration semi-proportionnelle : comptabilisation de la quote-part du chiffre d'affaires et des charges revenant à chacun des associés.

### **Appréhension des résultats des filiales sous forme de sociétés de personnes**

Les quotes-parts de résultat des sociétés de personnes n'ayant pas opté à l'impôt sur les sociétés sont comptabilisées chez leurs associés lors de leur année de réalisation.

Pour les sociétés de travaux ou de carrières, ces quotes-parts sont portées en produits ou en charges financières selon qu'il s'agit de bénéfices ou de pertes.

Pour les sociétés de production de matériaux (enrobage, malaxage et liants), s'agissant d'une extension de l'activité de la société, les quotes-parts de résultat sont comptabilisées dans la rubrique "opérations en commun" du compte de résultat de la société.

### **Plans d'actionnariat salarié**

La société applique les dispositions comptables (CRC 2008-15) et fiscales relatives au traitement des avantages associés aux plans d'actionnariat salarié en vigueur dans le groupe Vinci, en particulier celles qui concernent les plans de distribution d'actions et plans d'épargne Groupe.

En cas d'attribution d'actions de performance aux employés, lorsqu'une charge devient probable, une charge à payer est comptabilisée linéairement sur la durée du plan car il conditionne l'attribution à la présence du salarié.

### **Crédits d'impôt**

La société applique les dispositions comptables de l'ANC dans sa note d'information du 11 janvier 2011, relative au traitement des crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés. Ainsi; tous ces crédits d'impôts (tels le crédit d'impôt recherche -CIR, et crédit d'impôt Apprentissage) sont comptabilisés en moins de l'impôt sur les bénéfices.

### **Engagements de retraite**

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés au bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan. Il s'agit d'indemnités de fin de carrière, évaluées selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées. En particulier, ces indemnités concernent le personnel Etam et Cadre. Pour le personnel ouvrier relevant de l'activité travaux publics, ces indemnités font l'objet de paiement de cotisations à un régime de prévoyance extérieur multi-employeurs (CNPO), qui sont inscrits en charge au fur et à mesure de l'appel des cotisations.

**INFORMATIONS SUR LE BILAN**

**Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé**

La variation des immobilisations, en valeurs brutes, se présente comme suit :

	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Autres	31/12/2019
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>471 367</b>	-	-	-	<b>471 367</b>
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	471 367	-	-	-	471 367
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>970 571</b>	<b>15 471</b>	-	-	<b>986 042</b>
Terrains	18 150	-	-	-	18 150
Constructions	-	-	-	-	-
Instal. tech., outillage et mat. industriel	579 403	15 471	-	-	594 874
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	373 018	-	-	-	373 018
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. corporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>31 063</b>	-	<b>2 394</b>	-	<b>28 668</b>
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	183	-	-	-	183
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	30 880	-	2 394	-	28 485
<b>TOTAL</b>	<b>1 473 001</b>	<b>15 471</b>	<b>2 394</b>	-	<b>1 486 077</b>
<i>Dont apports :</i>					

## Note 5 - Etat des amortissements

La variation des amortissements se présente comme suit :

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2019
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>307 780</b>	-	-	-	<b>307 780</b>
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	307 780	-	-	-	307 780
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>770 062</b>	<b>94 501</b>	-	-	<b>864 564</b>
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Instal. tech., outillage et mat. industriel	462 267	64 261	-	-	526 527
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	307 795	30 241	-	-	338 036
<b>TOTAL</b>	<b>1 077 842</b>	<b>94 501</b>	-	-	<b>1 172 344</b>
<i>Dont apports :</i>					

### Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice

- calculées selon le mode linéaire	94 501	- au résultat d'exploitation	94 501
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
<b>TOTAL</b>	<b>94 501</b>	<b>TOTAL</b>	<b>94 501</b>

## Note 6 - Dépréciation d'actifs

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2019
<b>Dépréciation immo. incorporelles</b>	-	-	-	-	-
Brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation immo. corporelles</b>	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Immo. en cours	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation immo. financières</b>	-	-	-	-	-
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation en-cours et stocks</b>	-	-	-	-	-
Matières premières	-	-	-	-	-
Travaux en cours	-	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation comptes de tiers</b>	<b>63 046</b>	-	<b>48 180</b>	-	<b>14 866</b>
Clients	63 046	-	48 180	-	14 866
Groupe et associés	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>63 046</b>	-	<b>48 180</b>	-	<b>14 866</b>

**Note 7 - Provisions**

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2019
Amortissements dérogatoires	114 998	5 872	51 262	-	69 608
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>114 998</b>	<b>5 872</b>	<b>51 262</b>	<b>-</b>	<b>69 608</b>

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2019
<b>Provisions à caractère d'exploitation</b>	<b>626 617</b>	<b>757 768</b>	<b>315 573</b>	-	<b>1 068 812</b>
Service après vente (SAV)	65 600	75 000	52 100	-	88 500
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	-	-	-	-	-
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-	-	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	231 707	465 968	231 707	-	465 968
Médailles du travail	140 589	-	7 850	-	132 739
Autres litiges et risques d'exploitation	188 721	216 800	23 916	-	381 605
<b>Provisions à caractère financier</b>	-	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-	-
<b>Provisions à caractère exceptionnel</b>	-	-	-	-	-
Restructurations	-	-	-	-	-
Risques sur filiales	-	-	-	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-	-	-	-
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>626 617</b>	<b>757 768</b>	<b>315 573</b>	<b>-</b>	<b>1 068 812</b>

Les reprises de provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

	Reprises avec objet	Reprises sans objet
<b>Provisions à caractère d'exploitation</b>	<b>315 573</b>	-
Service après vente (SAV)	52 100	-
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	-	-
Remise en état des sites - repliement chantiers	-	-
Pertes à terminaison (PAT)	231 707	-
Médailles du travail	7 850	-
Autres litiges et risques d'exploitation	23 916	-
<b>Provisions à caractère financier</b>	-	-
Pertes de change	-	-
<b>Provisions à caractère exceptionnel</b>	-	-
Restructurations	-	-
Risques sur filiales	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>315 573</b>	<b>-</b>

## Note 8 - Échéances des créances et dettes

### Créances

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	11 542	5 574	5 968
Autres immobilisations financières	16 943	16 943	-
Créances clients	5 196 643	5 196 643	-
Personnel et comptes rattachés	7 200	7 200	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 170	1 170	-
TVA	359 571	359 571	-
Etat et autres collectivités	60 368	60 368	-
Groupe et associés	970 933	970 933	-
Débiteurs divers	17 396	17 396	-
Charges Constatées d'Avance	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 641 766</b>	<b>6 635 798</b>	<b>5 968</b>

### Dettes

	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 539 493	2 539 493	-	-
Personnel et comptes rattachés	253 443	253 443	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	314 829	314 829	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	773 128	773 128	-	-
Etat : autres impôts, taxes assimilées	132 664	132 664	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	634 258	634 258	-	-
Autres dettes	10 950	10 950	-	-
Produits Constatés d'Avance	1 105 346	1 105 346	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 764 111</b>	<b>5 764 111</b>	-	-

## Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir

### Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2019
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 649 730
Dettes fiscales et sociales	479 289
Autres dettes	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 129 020</b>

### Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	632 351
Autres créances	636 867
<b>TOTAL</b>	<b>1 269 218</b>

### Note 10 - Comptes de régularisation : Charges et Produits Constatés d'Avance

	Charges Constatées d'Avance	Produits Constatés d'Avance
Charges et produits d'exploitation	-	1 105 346
Charges et produits financiers	-	-
Charges et produits exceptionnels	-	-
<b>TOTAL</b>	-	<b>1 105 346</b>

### Note 11 - Capitaux Propres

Le capital social comprend au 31 décembre 2019 ,70 000 actions ou parts sociales au nominal de 4,50 € par actions ou parts sociales.

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2019 se présente comme suit :

Capitaux propres à l'ouverture	276 926
Augmentation de capital	
Distribution	
Variation des provisions réglementées	-45 390
Subventions d'investissement	
Résultat de l'exercice	144 608
<b>Capitaux propres à la clôture</b>	<b>376 144</b>

## INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Note 12 - Ventilation du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires concerne les activités suivantes :

	31/12/2019
Routes et infrastructures	6 034
Cadre de vie et environnement	20 707 787
Maintenance et services	
Autres	
<b>Total</b>	<b>20 713 821</b>

### Note 13 - Transactions entre parties liées

La société applique le règlement n°2014-03 de l'ANC modifié des nouveaux règlements intervenus depuis, qui précise que les transactions à mentionner en annexe sont celles qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. De plus, sont exclues, les transactions conclues entre une société mère et sa filiale, ainsi que celles conclues entre deux filiales détenues en quasi totalité par une même société mère.

Ces cas s'appliquent à la société. Par conséquent, aucune information à ce titre n'est présentée.

### Note 14 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend pour l'essentiel :

	31/12/2019
Produit net de cession immobilisations	-
Quote-part subvention d'investissement	-
Amortissements dérogatoires nets	45 390
Autres	(0)

### Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	89 147	(27 636)	61 511
Résultat exceptionnel	45 390	37 707	83 097
Participation	-	-	-
<b>Résultat comptable</b>	<b>134 537</b>	<b>10 071</b>	<b>144 608</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus

ENGAGEMENTS DONNES	Au profit des		Total
	Entreprises liées	Autres	
Cautions sur marchés		1 127 394	1 127 394
Cautions sur engagements financiers		222 634	222 634
Hypothèques et nantissements			-
Garantie solidaire des sociétés de personnes			-
Contrats de location simple (hors crédit bail)			-
Indemnités de fin de carrière		369 594	369 594
Autres engagements donnés		300 000	300 000
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>2 019 622</b>	<b>2 019 622</b>

#### Cautions sur marchés :

Les garanties données sur marchés concernent principalement les garanties de bonne fin d'exécution de travaux et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues par les clients. Lorsque des événements tels que des retards de livraison ou des litiges sur l'exécution du contrat rendent probable la réalisation du risque, celui-ci est provisionné.

ENGAGEMENTS RECUS	Accordés par		Total
	Entreprises liées	Autres	
Engagements reçus des établissements financiers			-
Hypothèques et nantissements			-
Autres engagements reçus			-
<b>TOTAL</b>	-	-	-

**Note 17 - Engagements de crédit-bail**

	Nature d'immobilisation financée par crédit-bail			
	Terrains	Constructions	Autres immo. corporelles	31/12/2019
<b>Valeur d'origine</b>				-
Amortissements cumulés exercices antérieurs				-
Amortissements de l'exercice N				-
<b>Total amortissements théoriques</b>	-	-	-	-
<b>Valeur nette</b>	-	-	-	-
Redevances payées sur ex. antérieurs				-
Redevances payées sur l'exercice N				-
<b>Total redevances payées</b>	-	-	-	-
Redevances à payer : à 1 an au plus				-
Redevances à payer : à + d'1 an et - de 5 ans				-
Redevances à payer : à plus de 5 ans				-
<b>Total redevances restant à payer</b>	-	-	-	-
<b>Valeur résiduelle</b>				-
Montant pris en charge dans l'exercice				-

## Note 18 - Effectif moyen

	31/12/2018	31/12/2019
Cadres	10	10
Employés et agents de maîtrise	14	16
Ouvriers	41	39
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>65</b>

## Note 19 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

En application du Décret n° 2008-1487, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. La société est en effet incluse dans le périmètre de consolidation de Vinci S.A., et l'annexe aux comptes consolidés de Vinci S.A. les mentionne.

## Note 20 - Rémunération des Dirigeants

Les mandataires sociaux ne sont pas directement rémunérés par la société.

## Note 21 - Relations Groupe et régime fiscal

### Forme juridique et intégration fiscale :

La société est constituée en Société par actions simplifiée

Elle est membre du groupe d'intégration fiscale Vinci S.A.. La société acquitte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

### Société consolidante :

Les comptes de la société sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la société Vinci S.A. (SIREN 552 037 806) dont le siège social se situe au 1 Cours Ferdinand de Lesseps - 92 851 Rueil Malmaison.

Les états financiers du groupe sont disponibles sur le site internet de Vinci.

## Note 22 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

### Covid 19 :

Dans le contexte évolutif de cette crise sanitaire majeure, la sécurité des équipes, partenaires, sous-traitants, clients et parties prenantes de la société reste une priorité absolue.

Après un niveau d'activité soutenu depuis le début de l'année, la mise en place des mesures de confinement en France a entraîné une interruption de très nombreux chantiers. Des démarches auprès des pouvoirs publics ont été entreprises par les organisations professionnelles afin de définir les conditions permettant la reprise progressive des travaux tout en assurant la sécurité sanitaire des intervenants.

La société a mis en place un dispositif de télétravail pour les collaborateurs dont la présence sur site n'est pas requise. Ce dispositif a été appliqué en France ainsi qu'à l'international avec pour but de maintenir une continuité d'activité dans la mesure du possible.

Le risque principal de cette crise sanitaire consiste en des retards de réalisation des affaires ou chantiers conduisant à un décalage dans la reconnaissance du chiffre d'affaires. A ce stade de l'épidémie, et sans visibilité sur la fin de la période de confinement, il est difficile de mesurer les impacts sur l'activité et le résultat.

La société s'attend à devoir faire face à une baisse prononcée mais limitée dans le temps de son chiffre d'affaires. Elle met en œuvre les mesures permettant d'ajuster les dépenses et de revoir le phasage des investissements.

Par ailleurs, des démarches ont été entamées auprès des autorités compétentes afin de mettre en place des mesures d'activité partielle.

